



SUD-CULTURE SOLIDAIRES VERSAILLES

Élections professionnelles 2022 des instances des représentants des personnels de l'établissement public de Versailles

Du 1^{er} au 08 décembre,
Par voie électronique

La Loi du 06 août 2019 a modifié les instances telles que nous les connaissons. Nous voterons désormais pour le Comité Social d'Administration de l'Établissement (CSA), Commissions Consultatives Paritaires (CCP) pour les contractuels, le Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM), les Commissions Administratives Paritaires (CAP) pour les titulaires.

Le Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM) :

Le Comité Social d'Administration Ministériel résulte de la fusion entre l'ancien Comité Technique Ministériel (CTM) et l'ancien Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Ministériel (CHSCTM).

Le CSAM est compétent pour traiter toutes les questions intéressant l'ensemble des services du ministère chargé de la culture notamment de toutes les questions communes aux établissements publics administratifs dont le château de Versailles. Il examine les projets d'arrêtés, de décrets, de textes légaux, de protocoles d'accords – et aussi pour l'égalité Hommes/Femmes. Est intégrée à ce CSAM, une formation spécialisée en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (FHSCT).

Le Comité Social d'Administration de l'Établissement Public du château de Versailles :

Le Comité Social d'administration résulte de la fusion entre l'ancien comité Technique (CT) et l'ancien comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

A partir de janvier 2023 le comité social d'administration est chargé de l'examen des questions collectives de travail :

- Orientations stratégiques sur les politiques des ressources humaines ;
- Lignes directrices de gestion en matière de mobilité, de promotion et de valorisation des parcours professionnels ;
- Enjeux et politiques d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations ;
- Protection de la santé physique et mentale, hygiène, sécurité des agents, organisation du travail, télétravail, enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, amélioration des conditions de travail ;
- Sont informés de la mise en œuvre des lignes directrices de gestion des ressources humaines.

Les Commissions Administratives Paritaires (CAP) – Personnels Titulaires :

Elles sont composées de femmes et d'hommes pour les trois grades (C-B-A). Elles sont compétentes en matière de recrutement, de carrière et de situation professionnelle individuelle des agents. Elles se réunissent en conseil de discipline pour l'examen de proposition de sanction. Elles sont également saisies à la demande des agents concernant leur situation individuelle.

Les Commissions consultatives Paritaires (CCP) – Personnels Contractuels :









Elles sont composées d'un nombre égal de femmes et d'hommes pour les trois grades (C-B-A). Cette instance est obligatoirement consultée par la Direction de l'Établissement sur les décisions individuelles des agents contractuels relatives aux licenciements, aux sanctions disciplinaires, aux dispositions figurant dans les contrats, au renouvellement du contrat de travail d'un agent en contrat à durée déterminée.

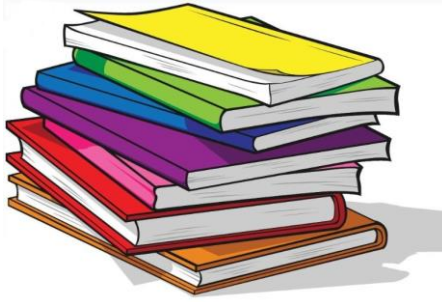
« Depuis 2020, après la mise en place du Cadre de gestion des contractuels, l'Établissement public a rompu le dialogue social concernant les contractuels. Cela s'est soldé par le soutien juridique de Sud-Culture Solidaires en faveur de plusieurs agents. Nous souhaitons que l'élection des CCP soit l'occasion d'établir un vrai dialogue social, constructif, transparent et participatif ».

SUD-CULTURE SOLIDAIRES VERSAILLES A TOUJOURS CONTINUE A ŒUVRER ET A DEFENDRE LES INTERETS DE TOUS LES PERSONNELS



Ces quatre dernières années marquées par de nombreux évènements, le plan VIGIPIRATE, la COVID 19, les Visio-conférences, la mise en place de la gestion directe de l'Etablissement de Versailles ont bouleversé les conditions de travail.

-  **Sud-Culture Solidaires a obtenu :**
 - Le réaménagement ou la restauration de nombreuses salles de repos pour le bien-être des agents, **Musée de Trianon, service Domaine salle des Mexicains** ; des locaux à la Reine plus spacieux et mieux adaptés pour les Agents du Domaine, les péagistes DDC et les Agents de nuit ;
 - Des armoires séchantes pour le Domaine, les Fontainiers, les Jardiniers, le SSIAP ;
 - L'installation de nouvelles guérites plus adaptées pour les agents du Domaine ;
 - Le renouvellement de la concession des boutiques de la Réunion des Musées Nationaux (RMN) ;
-  **Sud-Culture Solidaires se félicite :**
 - Du relogement des chargés de formation culturelle plus adapté à leurs conditions de travail à l'aile des Ministres sud ;
 - Au remplacement des caisses « groupes » au Pavillon Gabriel ;
-  **Sud-Culture Solidaires s'est battu :**
 - Pour la création d'une salle de formation dédiée au SSIAP ;
-  **Sud-Culture Solidaires a œuvré :**
 - Pour la création du nouveau circuit de visite au musée du Grand Trianon améliorant les conditions de travail des personnels ainsi que le public ;
-  **Sud-Culture Solidaires a milité :**
 - Afin de pouvoir obtenir notamment des titres restaurant. **Cet acquis s'est obtenu dans le respect des choix des agents, avec un montant en augmentation pour l'année 2022** ;
 - En faveur des chèques cadeaux de Noël. **Leur montant va évoluer pour l'année 2022** ;
 - À l'ouverture du Château les lundis, pour les scolaires ;
 - À la mise en place d'un nouveau plan de circulation du site plus adapté ;
-  **Sud-Culture Solidaires a contribué :**
 - La garantie de la présence d'un médecin du travail et l'augmentation du nombre d'infirmières permettant l'ouverture du service santé et prévention du travail sept jours sur sept (à compter du 1^{er} janvier 2023) ;
 - A la mise en place d'une commission sociale pour l'attribution de logements à caractères sociaux ;
-  **Sud-Culture Solidaires s'est mobilisé :**
 - Pour la résorption de l'emploi précaire par l'obtention de contrats à temps complets et en contrats à durée indéterminée (CDI) ;
-  **Sud-Culture Solidaires a revendiqué avec succès :**
 - Que le protocole EPV sur le télétravail ne diminue aucun des droits ouverts aux agents par le décret Télétravail ; et a sans cesse rappelé à la Direction son devoir de prise en charge des frais de communication et d'abonnement des télétravailleurs – jusqu'à ce que le gouvernement tranche en fixant une indemnité forfaitaire par jour télétravaillé ; SUD continuera de se battre pour les agents afin que le télétravail demeure sur la base du volontariat, qu'il soit autorisé dans des conditions équitables et conformes à la réglementation, que les télétravailleuses et télétravailleurs disposent des mêmes outils qu'en présentiel, et que l'EPV évalue régulièrement, avec les représentants du personnel, l'impact du télétravail sur l'organisation du service et les conditions de travail des agents.



**Face aux transformations de la Fonction Publique,
SUD-Culture Solidaires se bat
à promouvoir un dialogue social plus
stratégique et efficace dans le respect des
garanties de tous les personnels.**

Sud-Culture Solidaires continuera à s'impliquer :

- Pour la reconnaissance au travail dans l'attribution de la part variable et le CIA, leur transparence et contre leur manque d'équité ;
- A ce que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, notamment sur l'évolution de carrière, la prévention dans les écarts de rémunération ainsi que l'accès aux emplois de la fonction publique, en respectant l'activité professionnelle et la vie personnelle ;
- Contre le harcèlement au travail ;
- Des formations sur des logiciels spécifiques actuellement absentes ou non adaptées ;
- Des formations sur les risques psychosociaux ;

Sud-Culture Solidaires veillera :

- Sur toutes sortes de discriminations (actes de violence, harcèlement moral ou sexuel, agissements sexistes...) ;
- Pour un service de santé au travail adapté, présent et pérenne ;

Sud-Culture Solidaires s'investira :

- Le cadre de gestion des contractuels pour une reprise d'ancienneté de tous les agents en contrat à durée indéterminée ;
- A contrôler que soit respectée une égalité salariale sur l'indiciarisation des vacataires qui sera mis en place en janvier 2023 ;
- Une communication interne plus soutenue afin d'obtenir une meilleure résolution des situations problématiques ;
- L'accessibilité à des logements COP Sociale pour les agents précaires et domiciliés loin de leur lieu de travail ;
- Dans la mise en place d'un règlement intérieur ;

Sud-Culture Solidaires restera très vigilant :

- Sur les actions du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'améliorations des conditions de travail 2022-2024 (**PAPRI Pact**), qui est une obligation légale et réglementaire en application des dispositions présentes aux articles L4121-2 et L4121-3 du code du travail et des articles 61 et 62 du décret 82-453 du 28 mai 1982 modifié. Le PAPRI Pact fixe pour les trois prochaines années (2022, 2023 et 2024) les orientations de la politique de prévention de l'établissement, ainsi que les actions de prévention qui seront mises en œuvre sur l'ensemble de l'Etablissement. Avec la loi du 02 août 2021 – Prévention de la santé au travail – le PAPRI Pact sera soumis pour avis en instance chaque année avec ses actualisations ;

Sud-Culture Solidaires avance avec le SSIAP :

- Après de nombreux mois d'attente, le règlement intérieur qui définit les actions du SSIAP serait en voie de finalisation : **Sud Culture Solidaires** sera attentive au côté des agents pour veiller au maintien des actions qui ont fait la réputation de ce service historique qui existe depuis 1928 et qui à plusieurs reprises a permis la sauvegarde du patrimoine grâce à un savoir-faire reconnu, avec la mise en place nécessaire de postes de chefs d'équipe qui permettrait un réel encadrement des actions sur le terrain.
- Après des contacts avec l'administration, le maintien des véhicules spécialisés (VPS et VPI) semble acquis et le nombre de véhicules devrait augmenter pour assoir les actions du SSIAP dans la durée : **Sud Culture Solidaires** sera au côté des agents pour permettre la garantie de cet engagement de l'administration et aussi veiller à la mise en sécurité de ces véhicules dans un lieu protégé.
- Des équipements spécialisés destinés à la protection des agents lors de leurs actions sur le terrain (radio ATEX protectrice d'un environnement explosif ou vicié non annoncé, détecteurs multigaz Altair4X, appareil de prise de constantes multiparamétriques aux normes sanitaires actuelles ...), ainsi que les formations adaptées sont nécessaires : **Sud Culture Solidaires** sera aux côtés du SSIAP pour garantir cette protection.



Candidatures de SUD-Culture Solidaires au CSA de l'Établissement

1	Madame Laurence PICOULEAU	<i>DDC/Régie des Recettes</i>
2	Madame Emilie JANUEL	<i>DASS/Musée Château</i>
3	Monsieur Jérôme LABERCHE	<i>DASS/SSIAP</i>
4	Madame Marie-Sylvie TENDERO	<i>DASS/Musée Trianon</i>
5	Madame Valentine GAUTHIER	<i>DASS/Domaine</i>
6	Monsieur Frédéric ABI-CHAHINE	<i>DASS/SSIAP</i>
7	Madame Anna-Maria DELARBRE	<i>DDC/CIC</i>
8	Monsieur Bassanio SINNIAMOURD	<i>DASS/ Musée Château</i>
9	Monsieur Cédric GROSSE	<i>DASS/Musée Château</i>
10	Madame Angélique DELORT	<i>DASS/SSIAP</i>
11	Madame Nélise DUFOUR	<i>DASS/Musée Château</i>
12	Monsieur Thomas HUMMEL	<i>DASS/Musée Trianon nuit</i>
13	Monsieur Jean-Pierre VITRY	<i>DASS/Château PCS</i>
14	Madame Sybille LAVEDIAUX	<i>DDC/Service Abonnement</i>
15	Madame Françoise ACQUAVIVA	<i>DASS/Domaine</i>
16	Monsieur Lingeswaran NAGRAJAN	<i>DASS/Domaine</i>
17	Monsieur Eric MORAS	<i>DPI/Jardins Trianon</i>
18	Monsieur Edouard PERDRIEL	<i>DASS/Domaine nuit</i>
19	Madame Samantha BOERSMA	<i>DC/Communication Interne</i>
20	Monsieur Loïc CHOMONT	<i>DASS/Domaine</i>

Candidatures Sud-Culture Solidaires à la Commission Consultative Paritaire de l'Établissement

Collège A	Madame Olivia LOMBARDI	<i>Centre de Recherche</i>
Collège A	Monsieur Fabrice LEMESSIER	<i>DAFJ/Contrôle Interne</i>
Collège B	Madame Angélique BLOT	<i>DDC/SIVI</i>
Collège B	Monsieur Christophe HAINIGUE	<i>Présidence/Chauffeur</i>
Collège C	Madame Jennifer MOCHE	<i>DASS/Domaine</i>
Collège C	Monsieur Frédéric CANTET	<i>DASS/Musée Trianon</i>

